



*À St-Adalbert,
nos familles on en est fier!*

POLITIQUE FAMILIALE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADALBERT



Citoyens, Citoyennes,
de Saint-Adalbert

Le conseil municipal a consolidé ses efforts à implanter un projet d'une politique familiale, ce qui permettra aux jeunes familles de s'installer parmi nous.

C'est un port d'attache où chacun peut se permettre d'être lui-même. La municipalité joue un rôle d'interlocuteur, des préoccupations quotidiennes des individus et des jeunes familles.

Je tiens à féliciter la responsable et aussi ceux du comité famille, qui démontrent une grande disponibilité et un intérêt soutenu à la réalisation de notre politique familiale.

René Laverdière
Maire

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



Étant mère de deux fillettes, pour moi la famille c'est très important. Depuis 1997, je suis directrice générale de la municipalité et j'ai dû apprendre le principe conciliation famille/travail. Le bien-être des familles de mon milieu est très important pour moi et je suis partie du principe de ma propre famille pour élaborer l'idée d'une politique afin d'assurer un mieux-être des familles de mon milieu. Tous ont des idéaux, que l'on soit jeune ou aîné et je crois que tous ensemble on peut s'entraider et améliorer notre qualité de vie. Je suis très heureuse que mon idée de départ ait pris naissance aujourd'hui et je remercie tous les gens qui m'ont appuyée dans ce projet. Je les remercie de leur belle collaboration pour faire de cette politique aujourd'hui une réussite. Je suis persuadée que tous ensemble nous pourrons bâtir pour une qualité des familles réussie.

Magguy Mathault
Directrice générale



MOT DE LA RESPONSABLE

DU DOSSIER POLITIQUE FAMILIALE



En 2008, le conseil municipal a adopté une résolution pour la mise en place d'une politique familiale en bénéficiant du soutien offert par le Ministère de la famille et des aînés.

Il est important que cette politique familiale soit suivie d'un plan d'actions afin de concrétiser les principes et les buts de notre municipalité.

Nous souhaitons que cette politique familiale soit non seulement celle du conseil municipal, mais aussi celle de toutes les familles, de tous les citoyens et citoyennes qui résident sur notre territoire ainsi que des nouvelles familles qui voudraient s'installer à Saint-Adalbert.

Je remercie les bénévoles du comité famille avec qui j'ai travaillé.
Ginette Mercier
Conseillère et responsable du comité famille

En novembre 2009, suite aux élections municipales, j'ai accédé au poste de conseillère et c'est avec un immense plaisir que j'ai accepté le dossier de la politique familiale. Ayant à cœur tout ce qui concerne la famille, d'avoir la chance de travailler avec mes deux filles dans ce projet et de voir grandir mes petits-enfants dans ma paroisse d'origine, sont pour moi des atouts particuliers dans cette aventure.

Nos aînés, nos nouvelles familles qui viennent s'installer et nos proches qui résident à Saint-Adalbert méritent tous une qualité de vie saine dans un milieu où il fait bon vivre. C'est donc pour moi un beau défi que de continuer le travail déjà bien amorcé de ma collègue précédente.

Brigitte Chouinard
Conseillère responsable du comité famille
depuis novembre 2009





À l'automne 2008, la direction générale de Saint-Adalbert m'a donné le mandat de travailler à la mise en place d'une politique familiale en collaboration avec la conseillère responsable du dossier Mme Ginette Mercier ainsi qu'avec les membres du comité famille nommés par le conseil municipal.

Tous ensemble nous avons travaillé pour la réussite de ce beau projet. Cette implication m'a permise d'être à l'écoute des familles de la municipalité.

Le sondage complété par la population nous a aidés à mieux comprendre les besoins des familles de notre milieu

et nous nous sommes fait un devoir de répondre à leurs attentes.

Plusieurs commentaires nous ont convaincus que la municipalité devait rendre plus fonctionnel le parc municipal afin qu'il devienne un lieu où les différentes générations auraient plaisir à s'y retrouver. L'ajout de nouveaux modules permettra à nos jeunes de bouger et à toute la population d'améliorer leur qualité de vie.

Je tiens à remercier les membres du comité famille pour leur collaboration et leur disponibilité qui ont permis que la politique familiale municipale soit une réussite.

Au nom de toutes les familles je veux souligner la décision de Monsieur le maire René Laverdière et des membres du conseil municipal qui ont reconnu l'importance de penser et agir en faveur des familles de Saint-Adalbert.

Guylaine Tremblay
Chargée de projet de la politique familiale

C'est avec beaucoup de fierté que les membres du comité famille présentent la réalisation de leur travail.

La famille représente une richesse au sein de notre village. C'est avec votre aide que nous avons pu élaborer notre plan d'action afin de répondre aux besoins des familles de notre municipalité. Suite au questionnaire que nous vous avons fait parvenir, les membres du comité en collaboration avec le conseil municipal, mettront en œuvre les actions nécessaires pour répondre à vos suggestions.

En terminant, les membres du comité famille sont fiers de travailler en collaboration avec vous tous pour les familles de Saint-Adalbert.

Membres du comité famille :

À l'avant : Manon Chouinard, Kim Mathieu, Claudia Mathieu

2^e rangée : Magguy Mathault, Martine Caron, Brigitte Chouinard, Claudette Chouinard

À l'arrière : Roxanne Pelletier, Guylaine Tremblay et Ginette Mercier.



Une famille, c'est un ensemble de personnes qui se soutiennent. Qu'elle soit traditionnelle, monoparentale, reconstituée ou de même sexe.

C'est une cellule familiale où il y a de l'amour, de l'entraide et de la communication.

C'est un milieu de vie où l'on transmet des valeurs et des traditions entre les générations.

Voici les objectifs qui ont guidé le comité famille tout au long de l'élaboration de la politique municipale de Saint-Adalbert

- 1- Améliorer la vie des familles.
- 2- Attirer de nouvelles familles.
- 3- Servir de cadre de référence aux membres du conseil municipal pour les besoins des familles.
- 4- Développer le sentiment d'appartenance dans la communauté.
- 5- Intensifier les liens intergénérationnels



LOISIRS

ORIENTATION 1

Suite au questionnaire, il est suggéré par la population de promouvoir la vie sociale et de développer le sentiment d'appartenance.

OBJECTIFS

Favoriser l'intégration des nouveaux arrivants et l'accueil des nouveaux nés.

Faire renaître la fête des enfants.

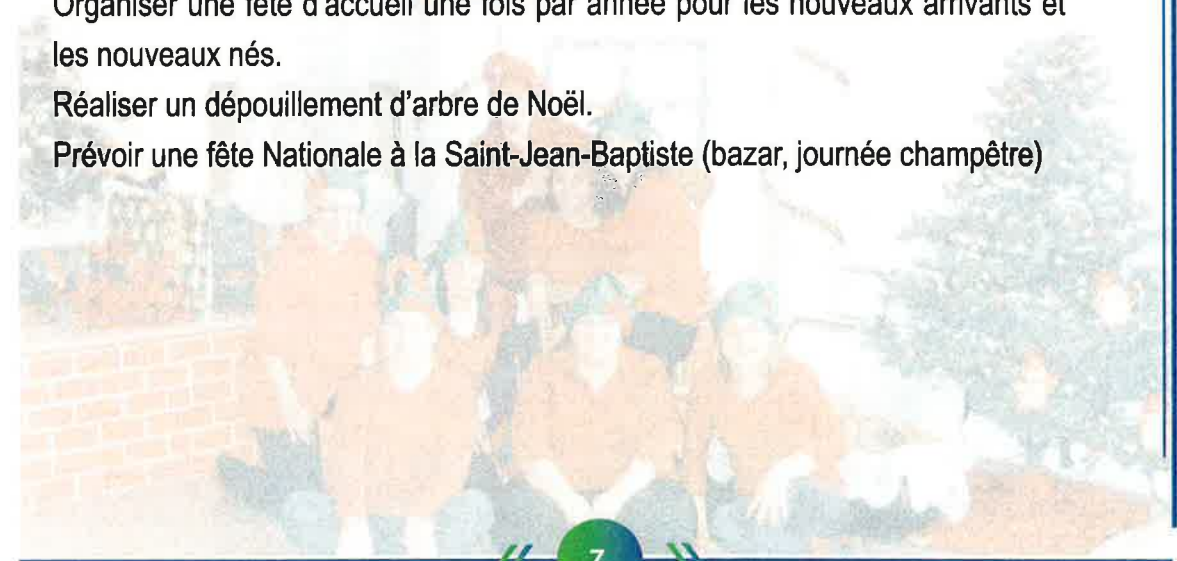
Rejoindre les familles (enfants-ados-adultes-aînés)

ACTIONS

Organiser une fête d'accueil une fois par année pour les nouveaux arrivants et les nouveaux nés.

Réaliser un dépouillement d'arbre de Noël.

Prévoir une fête Nationale à la Saint-Jean-Baptiste (bazar, journée champêtre)



LOISIRS

ORIENTATION 2

Un besoin d'activités plein-air pour les familles

OBJECTIF

Inciter les familles à bouger.

ACTIONS

Mettre en place des glissades hivernales
Réaménager les sentiers écologiques



ORIENTATION 3

La communication entre les générations est peu existante

OBJECTIF

Développer des activités intergénérationnelles.

ACTION

Se doter d'une activité thématique avec petit atelier.
Ex : cuisine, bricolage, histoire, jardinage, tricot

LOISIRS

ORIENTATION 4

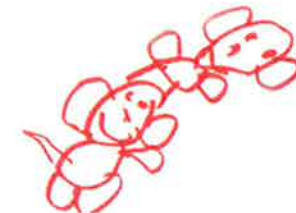
Le parc a besoin d'une cure de rajeunissement

OBJECTIFS

Inciter les familles à l'utiliser en le rendant plus sécuritaire.
Moderniser les équipements
Planifier un endroit de repos pour la famille et les aînés

ACTIONS

Prévoir un éclairage adéquat
Installer une clôture
Installer des balançoires pour les adultes et les bébés (sièges)
Mettre en place un terrain de basketball
Construire un gazébo



LOISIRS

ORIENTATION 5

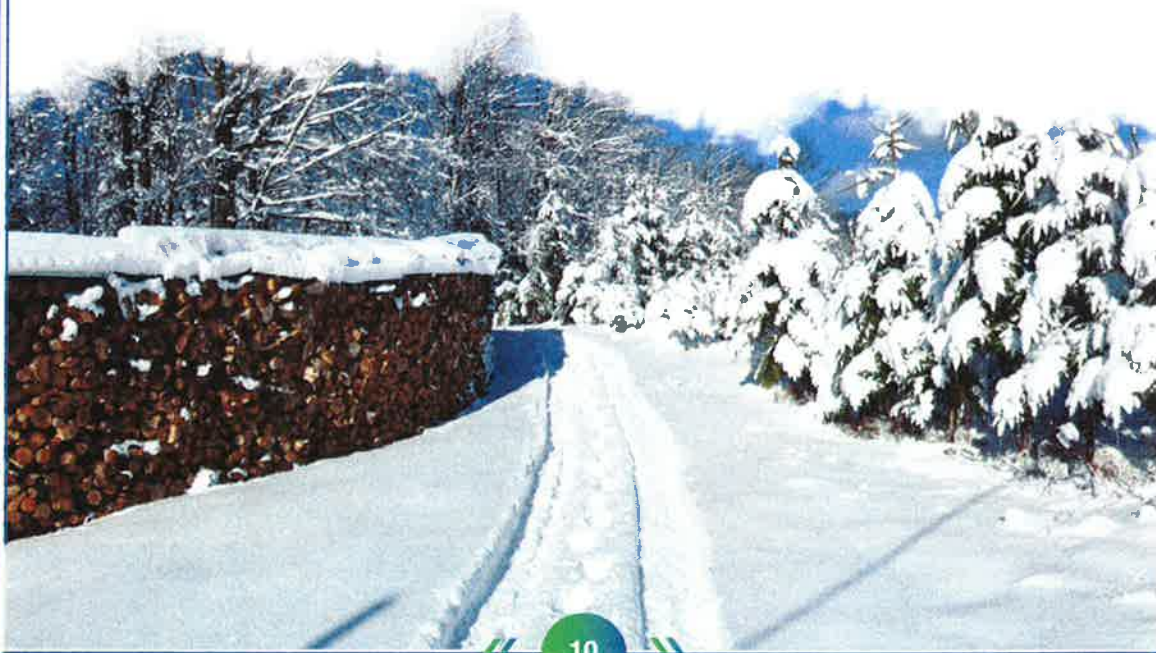
La salle municipale et le chalet des loisirs ne répondent pas aux besoins des familles.

OBJECTIF

Rendre les salles de toilettes fonctionnelles pour les jeunes familles.

ACTION

Installer des tables à langer à la salle municipale et au chalet des loisirs.



ADMINISTRATION

ORIENTATION

Suite à l'étude des statistiques, nous constatons que la population diminue.

OBJECTIF

Favoriser la venue de nouvelles familles et encourager les jeunes familles à demeurer dans la municipalité.

ACTION

Concevoir un projet de crédit de taxes pour l'acquisition d'une propriété.

ORIENTATION

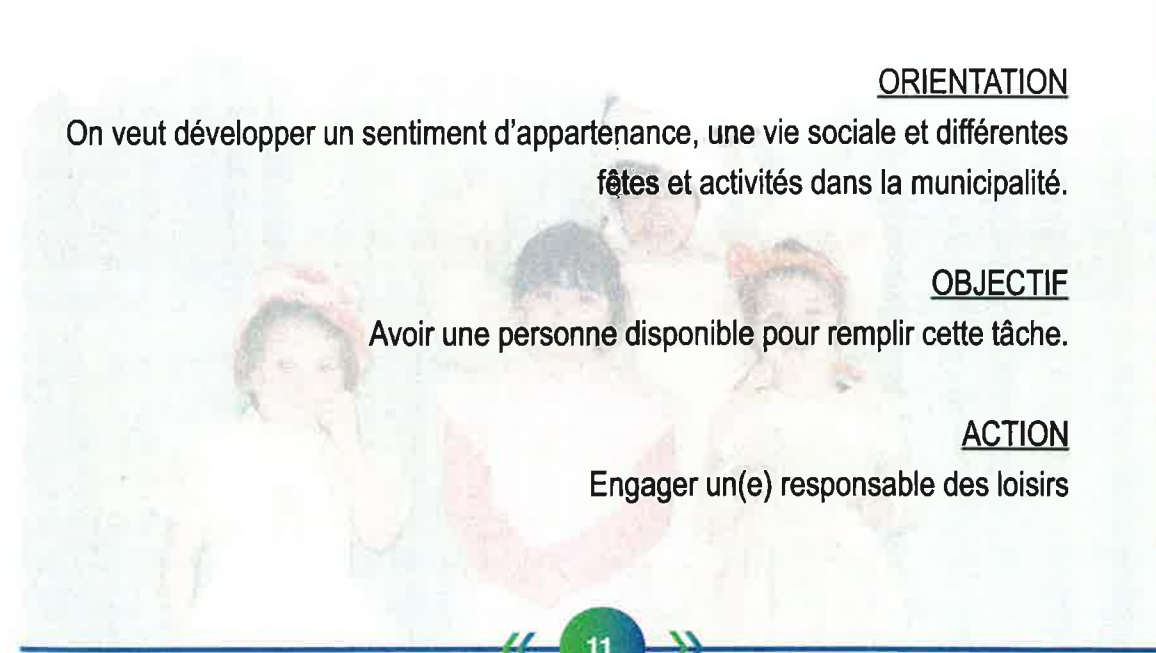
On veut développer un sentiment d'appartenance, une vie sociale et différentes fêtes et activités dans la municipalité.

OBJECTIF

Avoir une personne disponible pour remplir cette tâche.

ACTION

Engager un(e) responsable des loisirs



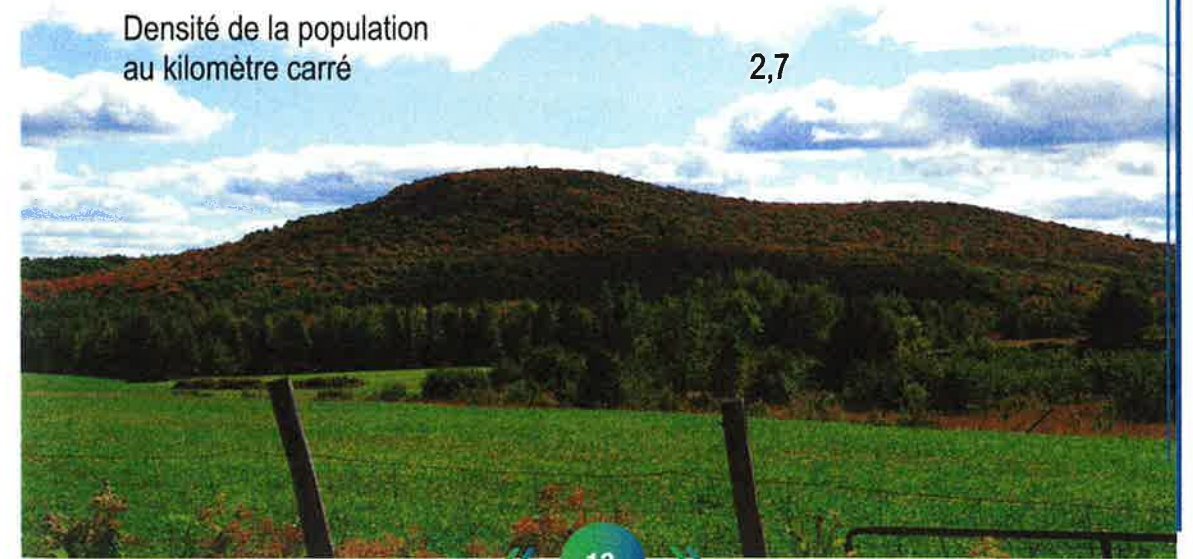
Nous avons reçu 117 réponses sur 235 envois du sondage concernant les besoins des familles de la municipalité. En voici un résumé.

- Besoins de gardiennage
- Avoir plus d'activités intergénérationnelles
- Avoir un parc clôturé et plus de jeux pour les enfants
- Suggestion de crédit de taxes pour les nouveaux arrivants
- Enlever la taxe de bienvenue
- Conserver notre école ouverte
- Avoir de nouvelles rues et des logements
- Ouverture d'un restaurant
- Fêter les nouveaux arrivants et les nouveaux bébés
- Aider et maintenir les commerces et les institutions pour qu'ils restent dans notre municipalité



Chiffres de population et des logements

Chiffres de population	Saint-Adalbert
Population en 2009	526
Population en 2006	596
Population en 2001	691
Variation de population	-13,7%
Total de logements privés	280
Logements privés occupés par les résidents habituels	237
Densité de la population au kilomètre carré	2,7



**RECENSEMENT DE LA POPULATION
DE 2006 ET 2001**

Entre 1996 et 2006 la population de Saint-Adalbert a diminué de 15.8 % passant de 708 à 596. Tout comme la plupart des municipalités du territoire, elle est aux prises avec des problèmes de dénatalité et du vieillissement de la population. De plus, la population de la municipalité a un taux de scolarisation ainsi qu'un revenu par ménage très bas.

Par ailleurs, l'économie de la municipalité est peu diversifiée et le secteur des commerces répond aux besoins essentiels de la population. Sur le territoire, on retrouve deux importantes entreprises manufacturières et le secteur agricole (acériculture) est également important.



Caractéristique	total	Sexe masculin	Sexe féminin
POPULATION	526	282	244
Personnes seules	69		
Couple seuls	93		
Couple avec un enfant	32		
Couple avec deux enfants	24		
Couple avec trois enfants	12		
Couple avec quatre enfants	2		
Couple avec cinq enfants	1		

209 propriétaires / 20 locataires

0 à 5 ans	> 23	41 à 50 ans	> 88
6 à 10 ans	> 10	51 à 60 ans	> 115
11 à 15 ans	> 26	60 à 64 ans	> 29
16 à 17 ans	> 11	65 à 70 ans	> 28
18 à 19 ans	> 12	71 à 80 ans	> 38
20 à 30 ans	> 59	81 ans et plus	> 24
31 à 40 ans	> 63		

CONCLUSION

Notre politique familiale s'inspire d'orientations choisies par nos familles. Cette politique, adoptée par le conseil municipal se réalisera au cours des trois prochaines années. Au fil du temps, elle pourra s'enrichir de nouvelles suggestions.

Des actions seront priorisées pour permettre leur réalisation. Toutes ces actions donneront une touche particulière à notre Municipalité. Une conseillère ou un conseiller responsable des questions sur la famille veillera au suivi de la politique familiale.

Le conseil municipal souhaite que toute la population lui apporte son soutien et sa collaboration pour le mieux-être de ses familles et de l'ensemble de la population de Saint-Adalbert.

Les membres du comité famille ayant mis beaucoup d'énergie à l'élaboration et à la réalisation de la politique sont heureux de continuer leur engagement au niveau du suivi et de l'évaluation du plan d'action de la politique familiale municipale de Saint-Adalbert.



REMERCIEMENTS

Un merci spécial à Madame Lise Prévost, du carrefour Action Municipale et Famille, pour son aide tout au long de l'élaboration de la politique familiale. Ce fut grandement apprécié.

Un merci aussi aux 117 citoyens et citoyennes de Saint-Adalbert qui ont répondu au questionnaire sur les besoins des familles en partageant avec nous leurs commentaires et leurs suggestions.

Un gros merci aux enfants pour leurs beaux dessins. Merci à ceux qui nous ont prêté de belles photos.

Remerciements au Ministère de la famille et des aînés pour l'aide financière apportée à la municipalité.

Un merci spécial à Normande Bélanger pour ses nombreuses heures de travail au sein de notre comité.

